

Rapport de recherches

Nom comité : ILO1

Problématique : Mise en place d'un cadre de pratiques de travail permettant la réduction de l'impact environnemental des entreprises.

Président de comité : Océane DESSOULAVY, María TAJADA LOSTAO, Paul VICTOR

Mise en place d'un cadre de pratiques de travail permettant la réduction de l'impact environnemental des entreprises.

INTRODUCTION

Aujourd'hui, les entreprises sont le cœur de l'économie et génèrent un grand nombre d'emplois. Bien qu'elles offrent à beaucoup la possibilité de trouver un emploi ainsi que la distribution de biens et de services à travers le monde, leur impact environnemental n'est pas négligeable et cela doit changer.

Durant les dernières décennies, la claire accélération de la détérioration de notre environnement est devenue un enjeu mondial qui, si il n'est pas résolu, ne nous laissera qu'un sinistre futur. Or, de nombreuses industries se sont révélées être des acteurs majeurs de cette détérioration. Que ce soit par leur incessante utilisation d'énergie, leur usage excessif de papier, leur mauvaise prise en charge des déchets ou encore la pollution causée par leurs productions de biens, elles impactent notre planète de façon terriblement néfaste.

C'est pourquoi, il est nécessaire de placer les entreprises sous la contrainte de certaines lois afin de limiter leur impact environnemental. Cela va sans dire que celles-ci doivent être mises en place au plus vite. Mais quelles sont nos solutions ? Comment s'assurer que ces lois seront respectées ? La mission qui émerge est d'importance mondiale, c'est une mission que nous devons accomplir, autrement dit, nous devons trouver comment mettre en place un cadre de pratiques de travail permettant la réduction de l'impact environnemental des entreprises.

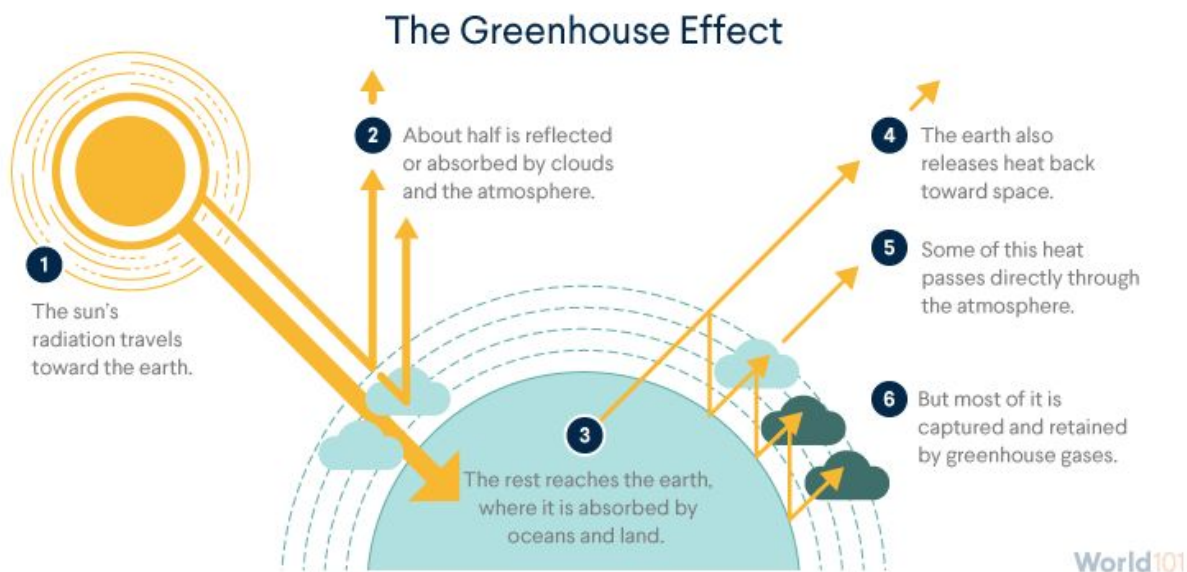
MOTS CLEFS

Cadre : Un système de règles, d'idées, ou de croyances utilisées afin de programmer, décider et limiter quelque chose.

Impact environnemental : l'effet des activités humaines et des entreprises sur l'environnement

Le réchauffement climatique : augmentation progressive de la température globale de l'atmosphère terrestre, généralement attribuée à l'effet de serre.

L'effet de serre : Augmentation de la quantité de dioxyde de carbone et autres gaz dans l'atmosphère, il est souvent dit que ce serait la cause du réchauffement progressif de la surface de la planète.



Entreprise : Entreprise privée, agricole, commerciale ou industrielle dirigée par une personne dans le but de produire des biens ou des services pour le marché.

CSR (Corporate Social Responsibility/ Responsabilité civile des entreprises) : Fait référence à la prise en compte volontaire par les entreprises des enjeux éthiques et sociaux dans leur activité.

OIT (Organisation Internationale du Travail) : L'OIT réunit les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs de 187 Etats Membres pour établir un dialogue visant à promouvoir le travail décent pour tous les hommes et femmes dans le monde. L'OIT a pour principaux objectifs de promouvoir les droits au travail, d'encourager la création d'emplois décents, de développer la protection sociale et de renforcer le dialogue social dans le domaine du travail.

APERCU GENERAL

Environnement

Lorsqu'il s'agit des affaires, de nombreuses entreprises font primer la production sur le respect de l'environnement. Par exemple, Coca-Cola, qui est la 5ème entreprise mondiale, a utilisé 3 millions de tonnes de plastique pour ses emballages en 2019. La quantité de plastique utilisée

par les entreprises a de terribles conséquences sur l'environnement. Selon Break Free from Plastic et Greenpeace, Coca-Cola est le producteur le plus prolifique de déchets plastiques qui finissent dans l'océan. Comme ces déchets envoient des particules de plastique dans la chaîne alimentaire, de nombreux mammifères marins finissent par mourir d'intoxication chaque année. Le Fonds mondial pour la nature (WWF) a estimé que 100 000 mammifères marins meurent chaque année des suites de la pollution par le plastique.

En plus des déchets plastiques, les déchets nucléaires sont un autre problème qu'il faut prendre en compte. La masse totale de déchets nucléaires aux États-Unis a été estimée à plus 90,000 tonnes métriques, et ceux-ci restent radioactifs pendant des centaines d'années. Bien que les déchets soient généralement éliminés correctement, ils restent une menace dès lors qu'ils sont mal gérés par des entreprises sans scrupules et cela ne peut pas être viable si la quantité de déchets continue d'augmenter.

La déforestation est un autre problème majeur concernant l'environnement. D'après les statistiques dont nous disposons, sur toutes les terres qui ont été rasées chaque année, on estime que l'équivalent d'un terrain de football est coupé toutes les 6 secondes. Les entreprises privées et publiques sont les principaux acteurs de la déforestation dans le monde. Néanmoins, les rapports constatent que 70 % des 1 500 entreprises ayant un impact sur les forêts ne fournissent pas de données à ce sujet. Les grandes marques comme Dominos, Mondelez, Next et Sports Direct figurent parmi les 70% qui n'ont rien divulgué en 2018. Sur les 306 qui ont enregistré leurs données, 24% ne montrent aucune action ou une action limitée pour réduire la déforestation. Les tropiques ont perdu 11,9 millions d'hectares de couverture forestière en 2019, et il n'y a aucun signe réel d'arrêt de cette tendance, alors que les entreprises continuent de couper les forêts à un rythme alarmant.

Les entreprises les plus dangereuses pour l'environnement restent celles exploitant les énergies fossiles. Le pétrole et le gaz sont les principaux acteurs de l'augmentation des composés de carbone dans la biosphère de notre planète : ils représentent plus de 18,04 milliards de tonnes de dioxyde de carbone rejeté dans l'atmosphère, soit 55 % de la quantité totale. D'autre part, le charbon est responsable des 45 % restants des émissions totales, soit 14,76 milliards de tonnes de dioxyde de carbone rejetées dans l'atmosphère. Cependant, les bénéfices des entreprises pétrolières ne cessent d'augmenter au fil des années, ce qui, en conséquence, entraîne également l'augmentation du total des émissions ainsi que de la température mondiale.

ECONOMIE

L'économie est étroitement liée à l'environnement. La terre fournit les ressources qui sont essentielles à la production et est, par là, indispensable à l'économie. Malheureusement l'environnement est également vu comme une fosse pour tous les déchets des entreprises.

Selon un rapport publié en 2017 par Carbon Disclosure Project avec the Climate Accountability Institute, 71% des émissions de gaz à effet de serre depuis 1988 sont dûs à seulement 100 entreprises. La plupart de ces entreprises sont des entreprises pétrolières comme BP, Chevron ou Shell. Ces entreprises ne sont pas uniquement dangereuses pour l'environnement, mais aussi

un fardeau pour l'économie. En effet, selon le Fonds monétaire international, 6,5 % du PIB mondial a été dépensé pour subventionner les entreprises de combustibles fossiles. Cette idée devient plus apparente dans le climat actuel de la pandémie de coronavirus. Un nouveau rapport publié par l'Agence internationale de l'énergie, indique que la demande d'énergies fossiles, en particulier le charbon, le pétrole et le gaz, est en chute libre. Cette chute déclenchera plus tard un effondrement de la demande d'énergie auquel les combustibles fossiles ne pourront pas répondre. Ceci, ajouté à l'essor des énergies renouvelables, signifie que l'électricité propre jouera un rôle majeur dans le système énergétique mondial de cette année.

La demande en énergie n'est pas l'unique élément économique que la pandémie de coronavirus impacte. Ce virus, contre lequel aucun vaccin n'est encore entièrement mis au point, a entraîné le confinement d'une grande partie du monde. En effet, les estimations de l'ILO de juin 2020 montrent que les pertes d'heures de travail au cours du deuxième trimestre 2020, par rapport au dernier trimestre 2019, ont atteint 14,0 % dans le monde, soit l'équivalent de 400 millions d'emplois à temps plein. Même si des mesures ont été prises pour réduire l'impact de la pandémie, il reste encore beaucoup à faire pour relancer l'économie et retrouver un mode de vie plus "normal". Il est d'une importance vitale de garder à l'esprit l'impact environnemental de nos actions sur notre chemin vers la reprise.

LES PRINCIPAUX ACTEURS INTERNATIONAUX

Les Nations Unies



Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) est la principale autorité environnementale du système des Nations Unies. Le PNUE utilise son expertise pour renforcer les normes et pratiques environnementales tout en aidant à mettre en œuvre les obligations environnementales aux niveaux national, régional et mondial. Le PNUE a été fondé en 1972 par Maurice Strong à la suite de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain (Conférence de Stockholm).

Le PNUE a réorganisé son programme de travail en six domaines stratégiques :

1. Le changement climatique PNUE
2. Gestion des situations d'après-conflits et des catastrophes PNUE

3. Gestion de l'écosystème
4. Gouvernance environnementale PNUE
5. Substances nocives PNUE
6. Efficacité des ressources / consommation et production durables PNUE

GOOGLE

La consommation d'électricité de Google était de 5,7 térawattheures en 2015, ce qui équivaut à la consommation de la ville de San Francisco la même année. C'est pourquoi Alphabet, le siège de l'entreprise, vise depuis 2010 à limiter son impact environnemental en achetant l'équivalent de tous ses besoins, en énergie renouvelable. En concluant des accords à long terme (appelés "contrats d'achat d'électricité") avec des promoteurs de projets d'énergie renouvelable, l'objectif de l'entreprise était d'atteindre la neutralité carbone tout en soutenant les fournisseurs d'énergie verte. À ce jour, Google a signé des contrats avec une vingtaine de parcs solaires et éoliens dans différentes régions du monde. L'une de ses dernières opérations, par exemple, a abouti à la construction d'une centrale solaire de 120 mégawatts dans la ville d'Albany, dans le sud-est de la Géorgie. Mais en réalité, cela ne signifie pas que l'entreprise fonctionne exclusivement avec des énergies vertes et qu'elle est en mesure de fournir ses services directement à partir de celles-ci.

COP21



La COP21 est la 21^e conférence des parties (COP) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de 1992, qui réunit 195 États et l'Union européenne. Elle s'est tenue du 30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris-Le Bourget (93), sous présidence française. Les États se sont engagés à trouver un nouvel accord international en 2015 pour contenir le réchauffement climatique en dessous de 2°C : c'est l'objet de la COP21. Le 12 décembre 2015, la COP21 s'est conclue sur un premier accord, l'Accord de Paris, qui prévoit de limiter l'augmentation de la température à 2° voire de se rapprocher de l'objectif de 1,5° par rapport à ce qu'elle était à l'époque préindustrielle. Le texte prend en compte les besoins et les ressources des pays signataires.

L'accord contient :

- L'Engagement de chaque pays à réduire leur utilisation de gaz à effet de serre (GES)
- Des règles pour contrôler les efforts fournis

- Des solutions pour défendre durablement le combat et l'adaptation au changement climatique dans les pays développés (Fonds vert pour le climat : 100 milliards de dollars par an à partir de 2020)
- un programme de solutions regroupant les initiatives des acteurs non gouvernementaux

Norvège

Dans le cadre de son aide au développement, la Norvège consacre d'importantes ressources aux projets internationaux visant à freiner la déforestation et à réduire les rejets qu'elle provoque. Aucun projet incluant l'abattage d'arbres, aussi rentable soit-il, ne peut être signé.

Et le pays ne s'arrête pas là : il supprime également l'importation d'huile de palme et de soja, deux produits dont l'impact environnemental est catastrophique. Par ailleurs, la Norvège envisage actuellement de ne mettre en vente que des véhicules électriques d'ici 2025. Elle agit au-delà de ses frontières, comme lors du COP21, le sommet environnemental qui s'est tenu à Paris fin novembre 2015, où elle a versé 100 000 euros au Brésil pour l'aider dans sa lutte contre la déforestation.

Suisse

L'impact environnemental par habitant de la Suisse a baissé, selon une étude de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), de 19% en 20 ans. Mais reste, malheureusement trois fois supérieur à ce que la planète peut supporter. En 2017, la population suisse a approuvé une loi révisée sur l'énergie. Dans le domaine du logement, le renoncement aux combustibles fossiles pour le chauffage, l'amélioration de l'isolation, l'optimisation de l'utilisation de l'énergie et la réduction de la surface habitable par personne sont des mesures efficaces. Et les transports ne sont pas en reste. Pour que l'augmentation du trafic n'annule pas l'impact des progrès technologiques, il faudrait passer plus rapidement à des véhicules plus légers et plus efficaces équipés de moteurs électriques. Les mesures déjà en place apportent certes des contributions remarquables, mais elles ne suffisent pas à réduire de deux tiers l'impact environnemental global, comme cela serait nécessaire. Dans le domaine des émissions de gaz à effet de serre, il serait nécessaire d'aller beaucoup plus loin que les efforts actuels.

CHRONOLOGIE

03/03/1899

Cette date marque la création de la première loi pour l'environnement, à savoir la loi sur les rivières et les ports de 1899, qui a été largement remplacée par la loi sur la propreté de l'eau (CWA). Cette loi considère comme un délit le fait de déverser sans permis des déchets, quelle que soit leur nature, dans les eaux navigables des États-Unis ou dans leurs affluents. Bien que la plupart des lois environnementales actuelles aient été adoptées entre la fin des années 1960 et le début des années 1980, la loi sur les rivières et les ports a envoyé un message aux entreprises : elles doivent commencer à réglementer leurs activités commerciales de manière à limiter autant que possible leur impact néfaste sur l'environnement.

16/09/1985

En 1985, au Canada, les Nations Unies ont créé le protocole de Montréal. Le protocole de Montréal est un traité international destiné à préserver la couche d'ozone en éliminant progressivement la production de nombreuses substances responsables de l'appauvrissement de celle-ci. Il a été signé par 197 pays, ce qui en fait le premier traité de l'histoire des Nations Unies à obtenir une ratification universelle, et est considéré par beaucoup comme l'action environnementale mondiale la plus réussie. Grâce à cet accord international, le trou d'ozone en Antarctique se reconstitue lentement. Les projections climatiques indiquent que la couche d'ozone retrouvera les niveaux de 1980 entre 2050 et 2070. En raison de son adoption et de sa mise en œuvre à grande échelle, ce protocole a été salué comme un exemple d'une exceptionnelle coopération internationale. Kofi Annan ayant déclaré que "l'accord international le plus réussi à ce jour est peut-être le protocole de Montréal". Parce que les entreprises du monde entier ont suivi la coopération internationale, ce fut un grand pas en avant dans l'adoption d'un cadre approprié pour des pratiques de travail respectueuses de l'environnement.

01/06/2017

Le premier juin 2017, le président des Etats-Unis Donald Trump a annoncé que les Etats-Unis allaient cesser toute participation à l'Accord de Paris sur l'atténuation du changement climatique et entameraient des négociations en vue de réintégrer cet accord "dans des termes qui sont équitables pour les Etats-Unis, ses activités, ses travailleurs, son peuple, ses contribuables" ou en formant un nouvel accord. En se retirant de l'Accord, Trump a déclaré que "L'Accord de Paris sape l'économie (des Etats-Unis)" et "désavantage (les États-Unis) de façon permanente". Malheureusement, ce retrait de l'Accord de Paris de la première puissance économique mondiale entrave réellement les efforts de mise en œuvre de pratiques de travail respectueuses de l'environnement dans les entreprises à l'échelle mondiale. Nous devons espérer que les États-Unis reconsidèrent cette position et rejoignent l'Accord à l'avenir.

25/07/2020

L'opérateur du MV Wakashio, un vraquier japonais, a présenté ses excuses le dimanche 25 juillet pour une importante fuite de pétrole causée par son naufrage à l'Île Maurice, déclenchant une urgence environnementale et un désastre écologique qui a poussé les autorités à se précipiter pour contenir la marée noire. Le navire, qui appartient au Japon mais qui bat pavillon panaméen, était en route pour le Brésil depuis la Chine et transportait près de 4 000 tonnes de carburant lorsqu'il a heurté le récif de la côte sud-est de l'Île Maurice le 25 juillet, provoquant une fuite de carburant. On estime qu'environ 1 000 tonnes de pétrole se sont échappées du navire et qu'environ 500 tonnes de pétrole ont été récupérées, mais il en reste encore 2 500 sur le navire. "Nous nous excusons vivement et profondément pour les graves problèmes que nous avons causés", a déclaré Akihiko Ono, vice-président exécutif de Mitsui OSK Lines, lors d'une conférence de presse à Tokyo. Mitsui OSK Lines a déclaré que la compagnie "ferait tout ce qui est en son pouvoir pour résoudre le problème". Bien que l'accident de ce navire ait été une catastrophe écologique majeure, il sert de signal d'alarme aux entreprises du monde entier (en particulier celles basées sur l'extraction et le transport de combustibles fossiles) pour qu'elles concentrent leurs efforts afin de mettre un terme à leurs actions régulièrement désastreuses sur l'environnement et à leur impact généralement nocif sur celui-ci.

TRAITES ET ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DES NATIONS UNIES

01/06/2007

Lors de la 96e session de la Conférence internationale du travail, le rapport VI "La promotion des entreprises durables" a été rédigé. Ce rapport reconnaît le rôle clé que les entreprises jouent dans le développement durable et dans l'économie mondiale. Sur la base de la perspective du travail décent, ce rapport vise à approfondir la contribution du secteur privé à une croissance économique de l'emploi plus productive et plus équitable.

25/09/2015

Le 25 septembre 2015, tous les États membres de l'ONU ont adopté 17 objectifs de développement durable (SDG) dans le cadre de l'Agenda pour le développement durable. Ces objectifs visent à mettre fin à la pauvreté et à la faim, à réduire les inégalités, à protéger notre planète et, de manière générale, à améliorer la vie de chacun. Le huitième objectif est de "Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous". Il est directement lié au travail de l'OIT, qui consiste notamment à promouvoir l'emploi et l'entreprise ainsi qu'à garantir les droits au travail. Le travail décent est essentiel pour promouvoir un mode de croissance économique durable. Les entreprises doivent trouver un moyen de garantir tous les droits de leurs travailleurs tout en étant respectueuses de l'environnement.

02/02/2016

Les lignes directrices pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous servent d'outil aux pays pour atteindre leurs objectifs de contributions nationales déterminées (INDC), qui sont des réductions des émissions de gaz à effet de serre définies dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), ainsi que la réalisation du développement durable de 2030

22/04/2016

Pour la journée de la Terre, en 2016, 175 pays ont signé l'Accord de Paris au siège des Nations Unies à New York. C'était la première fois qu'autant de pays signaient un accord international en un seul jour. Le document a été rédigé lors de la 21e Conférence des parties à Paris, en 2015. Il s'agit d'un accord historique dans lequel les dirigeants mondiaux ont convenu de lutter contre le changement climatique et d'en limiter les effets, ainsi que d'accélérer les actions nécessaires pour parvenir à un avenir durable et à faible taux d'émissions. L'Accord de Paris réunit toutes les nations du monde et souligne le fait que les pays en développement auront besoin d'un soutien accru pour faire face au changement climatique

Les éventuelles solutions

Les gaz à effet de serre sont l'un des principaux facteurs du changement climatique. Dans une certaine mesure, ces gaz sont naturels et essentiels pour rendre la Terre habitable. Cependant, depuis la révolution industrielle, l'émission de ces gaz a augmenté de manière exponentielle et représente un danger pour l'humanité. Selon l'Organisation météorologique mondiale (OMM), en 2018, les émissions ont atteint des niveaux records, le dioxyde de carbone (CO₂) a augmenté de 147 %, le méthane (CH₄) de 259 % et l'oxyde nitreux (N₂O) de 123 %. Les compagnies pétrolières ainsi que l'industrie de l'élevage sont responsables d'une grande partie de ces émissions. Pour réduire ces émissions, les États pourraient mettre en place des "quotas" de gaz à effet de serre afin que les entreprises soient obligées de modifier leurs activités et de réduire leur impact. Un tel système est en place dans l'Union européenne. Chaque entreprise a des émissions de carbone "gratuites", mais si elle en émet davantage, elle devra payer de nouveaux crédits ou faire face à une pénalité financière. Les entreprises qui ne remplissent pas leurs quotas peuvent vendre le reste de leurs émissions à d'autres entreprises. Cela crée un "marché du carbone" qui stimule l'économie et le commerce, sans menacer les emplois des travailleurs des entreprises.

Afin de réduire l'impact environnemental des entreprises, il est essentiel de prendre des mesures entre les entreprises, les États et les travailleurs. Tout d'abord, des programmes peuvent être mis en œuvre dans le but de développer les compétences des salariés actuels afin qu'ils puissent s'adapter aux changements de leur emploi. En outre, il est inévitable que de nouveaux emplois soient créés lors de l'adoption d'une économie plus verte. Ces emplois doivent être équitables, décentes et inclusifs, et les jeunes d'aujourd'hui doivent être formés pour ensuite les occuper.

Enfin, les entreprises pourraient créer un département chargé de surveiller l'impact de leurs actions sur l'environnement et d'essayer de le réduire autant que possible. Elles pourraient également sensibiliser les employés de l'entreprise à la manière de réduire leur impact environnemental sur le lieu de travail

BIBLIOGRAPHIE

Mots Clefs

<https://www.ilo.org/global/lang--en/index.htm>

Aperçu général

Environnement:

<https://cen.acs.org/environment/pollution/nuclear-waste-pile/scientists-see-best/98/i12>

<https://www.cdp.net/en/articles/media/70-of-companies-fail-to-disclose-impact-on-worlds-for-ests>

<https://www.wri.org/blog/2020/06/global-tree-cover-loss-data-2019>

https://en.wikipedia.org/wiki/Environmental_impact_of_the_petroleum_industry

Economie:

https://www.ilo.org/wcmstp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/briefingnote/wcms_749399.pdf

<https://www.cambridge.org/core/journals/mrs-energy-and-sustainability/article/social-and-economic-consequences-of-the-fossil-fuel-supply-chain/181CB4D021BA549E64D87B667D3FB987/core-reader>

<https://www.theguardian.com/business/2020/apr/30/covid-19-crisis-demand-fossil-fuels-iea-renewable-electricity>

<https://www.theguardian.com/sustainable-business/2017/jul/10/100-fossil-fuel-companies-investors-responsible-71-global-emissions-cdp-study-climate-change>

Acteurs Principaux

<https://www.unenvironment.org/fr>

https://www.liberation.fr/planete/2018/07/13/google-utilise-t-il-reellement-100-d-energie-verte-pour-alimenter-ses-services_1664177

<https://www.apc-paris.com/cop-21>

<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/economie-consommation/dossiers/sur-un-trop-grand-pied.html>

<https://www.flair.be/fr/home-sorties/la-norvege-prend-une-decision-incroyable-pour-lenvironnement/>

Chronologie :

<https://www.dw.com/en/mauritius-scrambles-to-contain-massive-oil-spill/a-54503098>

https://en.wikipedia.org/wiki/United_States_withdrawal_from_the_Paris_Agreement

https://en.wikipedia.org/wiki/Rivers_and_Harbors_Act_of_1899

https://en.wikipedia.org/wiki/Rivers_and_Harbors_Act_of_1899

<https://www.epa.gov/ozone-layer-protection/international-actions-montreal-protocol-substances-deplete-ozone-layer>

Les traités et événements importants des nations unies:

https://www.ilo.org/empent/Publications/WCMS_093969/lang--fr/index.htm

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/development-agenda/>

<https://www.ilo.org/global/topics/sdg-2030/goal-8/lang--en/index.htm>

https://www.ilo.org/global/topics/green-jobs/publications/WCMS_432859/lang--en/index.htm

<https://www.un.org/en/sections/issues-depth/climate-change/index.html>

Les éventuelles solutions:

https://www.swissinfo.ch/eng/climate-and-emissions_switzerland-and-eu-link-co2-emissions-trading-schemes/45514934

<https://news.un.org/en/story/2019/11/1052111>

https://www.youtube.com/watch?time_continue=5&v=muC1ate-1Ao&feature=emb_logo